



MON **EXPÉRIENCE**.CA



Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord

Québec



Centre d'études
professionnelles
SAINT-JÉRÔME



**PERFORMANCE
PLUS** CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES



Vous avez de l'expérience, mais pas de diplôme dans votre domaine? Vous êtes un employeur et vous souhaitez soutenir votre personnel vers l'obtention de leur diplôme?

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche sans frais qui permet d'obtenir une reconnaissance officielle des compétences en lien avec celles d'un programme d'études (Relevé de notes, attestation, diplôme, etc.).

Par cette démarche, nous pourrions reconnaître en partie ou en totalité les compétences acquises et développées au cours des formations et des expériences professionnelles et personnelles.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA RAC?

Pour l'individu

- ✓ Amélioration des conditions de travail
- ✓ Obtention d'un diplôme
- ✓ Facilité l'intégration au milieu de travail
- ✓ Bilan des compétences acquises
- ✓ Se qualifier pour répondre aux exigences des métiers réglementés

Pour l'entreprise

- ✓ Offre un meilleur portrait des compétences des employés
- ✓ Outil pour le développement des formations sur mesure
- ✓ Améliore la productivité
- ✓ Augmente la notoriété de l'entreprise
- ✓ Valorise et fidélise le personnel
- ✓ Augmente la qualité du travail

QUELLE EST LA DÉMARCHE?

1^{re} ÉTAPE : L'ACCUEIL

- ✓ Information sur la démarche de la reconnaissance des acquis
- ✓ Évaluation des besoins et validation des objectifs professionnels

2^e ÉTAPE : PRÉPARATION DU DOSSIER

- ✓ Accompagnement personnalisé pour l'ouverture du dossier
- ✓ Préparation des documents requis pour l'analyse du dossier

3^e ÉTAPE : ANALYSE DU DOSSIER

- ✓ Analyse du dossier et vérification des pièces justificatives par une conseillère ou un conseiller (admissibilité au service, équivalences reconnues, etc.).

4^e ÉTAPE : ENTREVUE DE VALIDATION

- ✓ Rencontre avec une ou un spécialiste de contenu pour identifier les compétences prêtes à être évaluées et celles à acquérir.
- ✓ Présentation du bilan des compétences.

5^e ÉTAPE : ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES

- ✓ Démonstration ou preuve de la maîtrise des compétences.

6^e ÉTAPE : ACQUISITION DES COMPÉTENCES

- ✓ Au besoin, formation ou mentorat en milieu de travail afin d'acquérir les compétences manquantes.

LES MÉTIERS OFFERTS POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES



SANTÉ

- ✓ Assistance à la personne en établissement et à domicile
- ✓ Assistance à la personne en résidence privée pour aînés
- ✓ Assistance technique en pharmacie
- ✓ Assistance dentaire



ADMINISTRATION ET COMMERCE

- ✓ Vente-conseil
- ✓ Secrétariat
- ✓ Comptabilité



SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

- ✓ AEP service de garde en milieu



ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

- ✓ Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé
- ✓ Mécanique automobile
- ✓ Carrosserie
- ✓ AEP esthétique automobile
- ✓ Mécanique industrielle de construction et d'entretien



AGRICULTURE ET PÊCHES

- ✓ AEP toilettage d'animaux de compagnie
- ✓ AEP soins animaliers



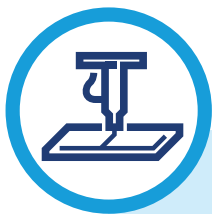
MÉTALLURGIE

- ✓ Soudage-Montage



ÉLECTROTECHNIQUE

- ✓ Électricité
- ✓ Électromécanique de systèmes



FABRICATION MÉTALLIQUE

- ✓ Usinage

CONTACTEZ-NOUS



Pascale Mauger

Agente de développement et responsable de la reconnaissance des acquis et des compétences



450 565-0006, poste 7383



Maude Chapleau

Technicienne en administration



450 565-0006, poste 2150



Visitez notre site Web : monexperience.ca



Écrivez-nous : rac@cssrdn.gouv.qc.ca